

InfoLettre de l'ASPPAR

Gers - Promenades de Condom

Sommaire

- Le référé-suspension... date d'audience
- Appel à la solidarité financière
- La cérémonie organisée par la commune de Condom à l'occasion de la pose de la première pierre
- En attendant le 03 avril... trois actions

Le référé-suspension, date d'audience

Nous venons d'apprendre que l'audience pour le référé-suspension aura lieu le mercredi 03 avril prochain.

Appel à la solidarité financière

Les chèques continuent d'arriver. Nous atteignons aujourd'hui les 980 €. Encore 1420 € et le compte est bon. Un grand **MERCI**.

La cérémonie organisée par la commune de Condom à l'occasion de la pose de la première pierre du chantier des Promenades fut... un véritable succès !

Nous y étions... une centaine de personnes étaient présentes. Nous vous invitons à lire les articles parus dans les trois médias locaux, *La Dépêche du Midi*, *Le Journal du Gers* et *Le Petit Journal*.

Prêtez une attention toute particulière aux déclarations de Monsieur le Maire, de Madame la Sous-Préfète et de Madame l'Architecte des Bâtiments de France... Au besoin, notez-les... Faites-nous part de vos réactions. Nous en reparlerons.

En attendant le 03 avril... nous avons plusieurs actions à vous proposer.

La rumeur court que les arbres abattus le 26 février dernier étaient malades.

ACTION N° 1 : pouvez-vous répondre à la question suivante ?

Combien de fois l'adjectif **MALADE** est-il utilisé dans le diagnostic phytosanitaire des arbres des Promenades ?

Pour vous aider, nous mettons ce diagnostic de 44 pages en pièce jointe.

ACTION N° 2

Il serait peut-être intéressant de reprendre une campagne d'information sur l'état sanitaire des arbres abattus.

Nous avons rédigé un brouillon que nous vous mettons en pièce jointe. Merci de nous faire part de vos commentaires.

Nous l'avons rédigé pour qu'il soit utilisé et diffusé par chacun-e d'entre nous. Une distribution de tracts est exclue.

ACTION N° 3

Nous prévoyons une réunion. Jour, date et lieu à prévoir...

RAPPEL

Le 26 février dernier, la commune de Condom a fait abattre 17 marronniers et 2 magnolias.